

LE JOUR, 1947

1 Juin 1947

PROPOS DOMINICAUX

Il ne se peut pas qu'une agitation nuisible à ce pays dure et se perpétue. Il y a trop d'intelligence au Liban pour que la mauvaise humeur même la plus naturelle conduise à porter atteinte aux droits essentiels de la patrie.

C'est aussi un tort sans excuse que d'enfler des choses accidentelles au point d'en faire un instrument de propagande contre le Liban. Parce que la situation de trois ou quatre députés sera discutable faudra-t-il frapper ce pays au visage et tenter si on le peut, de l'ébranler dans ses fondements ? D'un passé identique qui a duré vingt-cinq ans, on ne s'émeut guère. Et ce sont trop souvent les responsables d'hier qui font la musique d'aujourd'hui.

Nous avons vu aujourd'hui, en assez grand nombre, des étrangers éminent qui paraissaient beaucoup moins sensibles que nous le sommes nous-même à des erreurs qui se produisent dans tant de pays et si souvent. Leur réaction était celle-ci : Il faut corriger sans doute, mais vous seriez fous de détruire ; en politique il y a des choses qui ne s'obtiennent que par une fermeté patiente.

Il y a d'ailleurs des formes assassines de la vertu. Ce sont celles qui poussent à ébranler la cité plutôt que de faire accepter un petit malheur personnel. Nous aimons plus que personne les redresseurs de tort. Cette sorte de chevalerie est de notre goût et nous ne contestons pas la grandeur de Don Quichotte ; nous n'admettons pas non plus qu'il faille consentir au mal même en vue du bien le plus grand. Nous disons seulement qu'il y a de petits intérêts qu'il faut savoir sacrifier à ceux de la communauté.

Avec la Chambre libanaise telle qu'elle se présente, les doctrines fondamentales, les intérêts supérieurs du Liban seront-ils menacés ? Nous ne le croyons nullement et nous ne pensons pas que la Fronde de ce moment soit elle-même près de le croire. Aux yeux des frondeurs les plu sérieux, s'ils y réfléchissaient, ce point devrait prévaloir sur tous les autres. Mais qui subordonne encore les valeurs à une hiérarchie ?

Pour le Liban et en faveur du Liban, faisons noblement appel à la compréhension et, au besoin, à l'esprit du sacrifice des « juges » parmi les révoltés. Les autres, les professionnels de la dispute et de la discorde, n'en parlons pas. Ils ne méritent pas qu'on s'occupe d'eux.

Et en appelant sur les méchants les sanctions nécessaires, liguons-nous pour faire respecter les principes tutélaires de notre Constitution et pour donner à ce pays de meilleures lois.